Voici ce

nandes en e dénoue-

Aujourte à leurs sera-t-elle e qu'il adà obéir à

coupable.
eance vers
société ont
rencontre
ne m'appetx preuves
la tribune

coupables.
depuis le
jusqu'à la
at donc pas
quelle pae. Puissent
t l'inaction
ovidence se
cons-le, son
commencent

rtirons, convec l'amour

nombre des
l faut compon accuse un
égations qui
uvernement,
garantissent
ron. Comme
to personnes
la rapport sur
le vitalité de
eilleurs où la

vie catholique reprendra son plein épanouissement. Comme l'Eglise dont elle est la fille de prédilection la persécution servira à la rajeunir et à prouver que Dieu est avec elle. »

• Il est de mon devoir maintenant de vous demander en terminant de prier et de faire prier pour notre Patrie. Recommandez à vos Tertiaires et aux Lecteurs de votre Revue les religieux condamnés à l'exil, pour avoir imité leur Divin Modèle qui passait en faisant le bien. »

Un des plus beaux discours prononcé au cours de cette discussion a été celui de M. Plichon qui a été devant la chambre une glorieuse et splendide apologie de l'Ordre des Frères-Mineurs et en particulier de la Custodie et du Commissariat de Terre-Sainte. Nos Lecteurs ne manqueront pas de répondre au vœu de notre correspondant et de prier pour les persécutés et leurs persécuteurs.

Les dernières nouvelles nous apprennent la dispersion de nos religieux. Un groupe nombreux se dirige vers le Canada. Ils trouveront dans la Nouvelle-France une patrie plus hospitalière que l'ancienne.

CANADA

herbrooke. — Du 21 mars au 4 avril 1903, les paroissiens de Saint Michel de Sherbrooke, (paroisse de la Cathédrale), ont eu les exercices de deux retraites préparatoires aux Pâques. C'est un Père Franciscain de Montréal qui fut appelé à l'honneur de les prêcher. Sa parole a trouvé un fidèle écho dans les âmes si bien dis posées par les soins constants de pasteur et de prêtres dévoués. Tout naturellement on parla de notre cher Tiers-Ordre, qui aura trouvé là, nous l'espérons, un regain de force et d'influence. Le temps des élections étant arrivé, les discrétoires furent constitués, comme il suit, à la date du 1er avril, et cela pour trois ans:

Fraternité de Frères: Frère Ministre, M. Alf. Lanctot; Secrétaire, M. A. Genest; Trésorier, M. Marcotte; Maître des Novices, M. Pierre Clément; Infirmier, M. Fr. Godbout; Discret, M. Demers. Fraternité des Sœurs:

Présidente, Dame Fr. Godbout; Assistante, Dame Vve David Joncas; Secrétaire, Dame Vve J. J. B. Verret; Maîtresse des Novices, Dame Jos. Sorel; Trésorière, Dame Alf. Lanctot; Infirmières, Dames Vve Dauphinais et Ch. Blouin; Sacristines, Dlles Olive Lecierc et Jos. Fortier; Discrètes, Dame Art. Genest, Dame Delvini Codère, Dame Lazare Houde, Dlle Alexandra Genest, Dlle Marie Gagnon.

Farnham. — Le 22 mars 1903, à la suite d'une retraite pascale de huit jours, le Père Prédicateur a donné l'habit de la pénitence à